

Les grandes institutions culturelles s'engagent aux côtés des quartiers



« L'inde galante » avec les collégiens de Trappes - Source : site internet CMBV

Localisation :

Ile-de-France

- 21 zones de sécurité prioritaires (ZSP)
- 22 établissements publics culturels (EPC)

- 2015 : mesure énoncée dans le comité interministériel du grand Paris le 15 octobre
- 2016 : lancement de la mesure
- 2018-19: premier bilan

Grandes lignes du projet

Le jumelage entre les établissements publics culturels (EPC) et les zones de sécurité prioritaires (ZSP) parie sur des aventures artistiques qui font partager à tous émotion et exigence culturelle. Il s'agit aussi de rendre les publics eux-mêmes acteurs des processus culturels, à l'image du projet qu'avait déjà monté le centre de musique baroque de Versailles avec les collégiens de Trappes. Les établissements publics culturels seront accompagnés par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), les rectorats et les associations.

L'Opéra national de Paris, la Philharmonie, la Bibliothèque nationale de France, le Théâtre national de La Colline, le château de Fontainebleau, le Centre des Monuments Nationaux, le Musée d'Orsay, le Château de Versailles, le centre de musique baroque de Versailles, le Musée du Quai Branly, le Théâtre des Amandiers, Radio France, le Théâtre de l'Odéon, le Musée du Louvre, les Archives nationales, Pôle Sup'93, le centre Georges Pompidou, L'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette, l'Institut national de l'audiovisuel, le centre national des Arts Plastiques, la Cité de la céramique Sèvres-Limoges et le château d'Ecouen se sont pleinement engagés dans le projet. Leurs jumelages ont été pré-identifiés avec 10 ZSP de petite couronne et 11 ZSP de grande couronne. La préfecture de région Ile-de-France accompagnera le projet en mobilisant des crédits de la politique de la ville.

Actualité

- Signature de 15 conventions prévue le 12 juillet 2016 en présence des ministres de la culture et de la communication et de la ville, de la jeunesse et des sports.